Rédaction et Administration
à Martigny

Nº 86. Mardi 29 octobre 1935
7me année — Le Nº 10 ct.

CIGARETTES
JOB
MARYLAND
60 centimes

Le Rhône

JOURNAL D'INFORMATIONS ET D'ANNONCES PARAISSANT LE MARDI ET LE VENDREDI

Prix d'abonnement annuel
BULLETIN OFFICIEL : Fr. 4.—

Catégorie I : MARDI et VENDREDI avec assurance-accidents pour 2 personnes : Fr. 6.80
» II : VENDREDI seulement » » » » 2 » » 4.50
» III : MARDI et VENDREDI sans assurance-accidents ..... » 5.—
» IV : VENDREDI seulement » » » ..... » 2.50

Fr. 18,839.-
ont été versés par l'assurance du Journal **Le Rhône** à ses abonnés victimes d'accidents

Les abonnés des catégories I et II sont assurés contre les accidents auprès de La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000.— en cas de décès, Fr. 1000.— en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000.— en cas d'invalidité partielle et permanente.

Pour les annonces s'adresser à l'Administration du journal « **Le Rhône** », à Martigny. Téléphone 61.052. Chèques postaux II c 52.
Tarif des annonces du mardi : le mm., Valais 6 ct., Suisse 8 ct., Etranger 12 ct. (la ligne a 36 mm. de large) - **Réclames :** Suisse 30 ct., Etranger 40 ct., le mm. (la ligne a 74 mm.)

CHOSES ET AUTRES

La malice des bêtes

Tout le monde connaît l'anecdote de cet éléphant qui, pour se venger d'un visiteur malappris, va puiser de l'eau dans sa trompe et l'asperge sous un vrai déluge. Les bêtes sont-elles donc capables de ruses malicieuses et plaisanteries bonnes ou mauvaises ? On peut du moins mettre à leur actif toutes sortes de tours qui y ressemblent beaucoup ; nous citons ici les plus curieux, d'après les observations des savants.

Autant que la gourmandise, le goût du confortable, du logis bien aménagé et douillet, est de nature à communiquer des idées et des résolutions heureuses à nos amies les bêtes. Jugez-en par l'exemple que voici : C'était un chien qui avait des goûts de sybarite et couchait habituellement sur un palier au premier étage habité par plusieurs locataires ; son matelas consistait en un tapis réservé à son usage. Or, un soir, on négligea de mettre ce tapis en place. Privé de son couchage ordinaire, fort inquiet, ne sachant ce que cela voulait dire, le chien se mit à courir dans l'escalier comme un fou et grimpa jusqu'au 4e étage. Là reposait un paillasson ; sans doute l'animal trouva-t-il l'objet à sa convenance, car, sans vergogne ni scrupule, il s'en empara, le descendit à « son » étage, se coucha dessus et s'endormit enfin calme et satisfait.

Parmi tous ses gaillards délurés, le Muséum en possédait un, il y a une trentaine d'années, qui en aurait remontré aux plus roublards de son espèce : c'était un singe. Pour l'embarrasser, on le mit au milieu d'un étang, dans un îlot d'où l'on ne pouvait communiquer avec le rivage opposé qu'au moyen d'une barque, dans le fond de laquelle reposait l'extrémité d'une corde amarrée par l'autre bout au bord de l'étang. Qu'allait-il faire le « naufragé » ? Sans se troubler, notre singe examina quelque temps la situation ; puis ayant dans sa cervelle arrêté la manœuvre, il sauta dans la barque, hala la corde et aborda comme aurait pu le faire un adroit matelot.

Mieux que cela, faire un nœud à une corde demande une certaine réflexion, un certain sens des réalités. Alphonse Milne-Edwards avait un chinpanzé lequel, pour se distraire, se balançait à une corde. Comme elle était très longue, on y fit un nœud. Toutefois elle rasait encore le sol. Notre singe inspecta le nœud avec attention... en fit un semblable, et put se balancer tout à loisir.

Jusqu'ici, nous n'avons observé chez les bêtes qu'une ingéniosité créée chez eux par l'instinct de la conservation ou du bien-être. N'y a-t-il pas mieux, et ne peut-on prendre certains animaux en flagrant délit de s'amuser à nos dépens et de jouer à l'homme, leur maître, de mauvaises plaisanteries ? Ainsi le malicieux corbeau dont le conseiller Paska raconte les facéties. Sans aucun respect pour la solennité de la justice, ce corbeau se plaisait à troubler chaque été les séances d'un conseil de guerre. Au beau milieu de l'audience, il s'introduisait dans la salle par une fenêtre ouverte, sautillait sur la grande table des juges, renversait les encriers, prenait les porte-plumes et ne se faisait pas faute de donner de bons coups de bec aux magistrats.

Plus effronté encore, ce perroquet rapporteur, qui, ayant reçu de son heureux propriétaire, très fier de lui, l'ordre d'aller chercher une paire de gants sur un meuble dans une pièce voisine de celle où il se trouvait, revint avec... une perruque toute pareille à la chevelure qui ornait le front de son maître. Et ce singe, dont le maître, un vieux garçon, très méticuleux, habitait un rez-de-chaussée dans une rue silencieuse d'un vieux faubourg. Ayant été quelque peu corrigé pour une infraction légère aux convenances, le singe résolut de se venger. Après avoir ouvert une porte-fenêtre donnant sur une très petite cour, il ouvrit les armoires où le linge s'étageait en piles, tira les rideaux de la garde-robe, puis déménagea méthodiquement les pantalons aux plis impeccables, les chemises à plastrons majestueux, les chapeaux, les gants, les souliers, porta tout cela dans la cour, disposa les effets par couches, et ceci fait, bondit sur un robinet à eau et l'ouvrit tout grand. Lorsque maître et valet revinrent, le désastre était sans remède...

TOMY.

L'indice suisse des prix de gros

L'indice suisse des prix de gros, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, s'établissait, à la fin de septembre 1935, à 92,2 (juillet 1914 = 100) ou à 64,3 (niveau moyen des années 1926-1927 = 100). Le mouvement ascensionnel assez prononcé que dénotent depuis le printemps dernier les prix des produits alimentaires et des matières premières englobés dans l'indice s'est donc poursuivi. Le niveau général des prix considérés est encore monté de 0,9 % en septembre ; c'est, à vrai dire, un peu moins que les trois mois précédents. La hausse de septembre concerne les groupes des cuirs et textiles, des fourrages, des métaux et des produits alimentaires d'origine animale. Les autres groupes de marchandises pris en considération dans l'indice s'inscrivent en baisse. L'écart par rapport au mois correspondant de l'an dernier ressortait à + 3,5 pour cent à la fin de septembre 1935.

Le mois d'octobre voit à son tour la hausse de différentes marchandises, entre autres la farine, le pain, les pâtes et l'huile.

APÉRITIF
ROSSI
"L'INÉGALABLE"

Ombre au sud et ombre au nord

Le conflit italo-éthiopien ne doit pas faire perdre de vue le nord-est de l'Europe où des événements pouvant mettre à mal notre pauvre sécurité ne sont pas sans se dessiner de façon alarmante. La menace de l'Allemagne contre ses voisins immédiats s'accentue et sa politique de bascule se poursuit avec une ténacité digne d'une meilleure cause.

Sans doute, il faut être juste et reconnaître que ce n'est pas sans une apparence de raison que le Reich se plaint du « Diktat » de Versailles qui l'a amputée des mines silésiennes et tronqué son territoire, en coupant la Prusse proprement dite par la création du trop fameux couloir polonais.

Il y aurait fort à dire à ce sujet, mais aujourd'hui, où le IIIe Reich et la Pologne de feu Pilsudski se sont rapprochés arbitrairement par leur opposition commune à la politique russe, l'animosité d'Hitler et des siens se manifeste alors contre la Lithuanie, l'Etat balte qui paraît avoir le plus de peine à trouver son assise.

Pour comprendre ce déséquilibre, il faut se rappeler que la création de l'Esthonie, de la Lettonie et de la Lithuanie n'a pas été naturelle et préméditée comme celle de la Tchécoslovaquie ou de la Pologne, par exemple. Ces petits pays côtiers étaient sans histoire propre ; il leur manquait la classe moyenne et si la classe inférieure était restée très inculte, la classe dirigeante subissait ou bien l'attrait du dominateur russe, ou plus souvent celui de la Prusse, le puissant voisin. L'origine même des ports principaux, Réval (Tallin aujourd'hui), Riga, Memel explique le prestige allemand sur ces contrées, toutes étant des créations de la puissante ligue hanséatique.

De plus, aucun de ces pays n'est de race slave. L'Esthonie a une population de base d'origine mongole, comme la race finnoise ; les Lettons et les Lithuaniens sont en revanche des Germains et leur langue se rapproche du vieux germain le plus pur. Il est donc naturel qu'elle fasse les délices de savants, à la tête desquels il est juste de signaler M. le professeur Max Niedermann, recteur en charge de l'Université de Neuchâtel.

Au même titre que les Polonais, qui bien que de race slave, ne peuvent souffrir les Russes, slaves aussi, les Lithuaniens actuels, germains pourtant, ne s'entendent pas avec les Allemands. Les disputes entre frères ou cousins sont aussi fréquentes qu'entre gens n'ayant aucune parenté.

Où la Lithuanie paraît ignorer de la diplomatie l'essence même, c'est qu'au lieu de chercher à s'entendre avec l'un de ses grands voisins contre l'autre, elle n'a su que se les aliéner tous les deux. Elle vit à couteaux tirés aussi bien avec Varsovie qu'avec Berlin et ceci pour des raisons contraires que la courte histoire nationale de ce pays, né de la guerre, paraît expliquer.

Quand les Alliés ont tranché dans le vif et modifié toutes les frontières orientales, ils ont été embarrassés lors de l'attribution de Vilna. Polonais et Lithuaniens réclamaient cette belle ville à cor et à cris, la revendiquant, les uns comme les autres, au nom de raisons ethniques, historiques et d'intérêt commercial. La Pologne, étant davantage en odeur de sainteté que les Lithuaniens auprès des hauts aéropages de la feue Entente, Vilna lui fut concédée, mais elle n'en fit qu'une ville secondaire, sans rayonnement. Les Lithuaniens se sentirent frustrés, d'autant plus qu'ils pensaient faire de Vilna leur capitale, Kowno n'en étant qu'une pitoyable. Ils invoquèrent les grands principes de la libre disposition des peuples en n'oubliant qu'une chose, c'est que Vilna n'est en réalité ni une ville polonaise, ni une ville lithuanienne, mais bien une ville juive.

Les Alliés, pas très fiers de leur œuvre, voulurent donner une compensation à la Lithuanie. Habitués à faire des cotes mal taillées, ils ne manquèrent pas cette occasion de créer une nouvelle zone d'agitation en Europe. Ils constatèrent que si on avait donné un port à la Pologne sous la forme de la pseudo ville libre de Dantzig, on avait totalement oublié d'en accorder un à la Lithuanie. Dans ces conditions, la petite ville hanséatique de Memel, à l'extrémité de la Prusse orientale, fut détachée de l'Allemagne pour devenir elle aussi le centre d'un Etat minuscule, sans nationalité bien définie, avec droit de regard de la Lithuanie et contrôle plus ou moins efficace de la S. d. N. Les Polonais, eux, avaient gagné quelques kilomètres de côtes où ils s'étaient empressés de construire le port de Gdynia, à eux sans conteste. Les Lithuaniens n'avaient hérité que d'un port secondaire, sur lequel ils n'avaient pas même de souveraineté.

Leur amertume fut extrême. Privés de Vilna, d'un côté, privés d'un port, de l'autre, ils n'eurent ni trêve ni repos, avant d'avoir obtenu au moins un avantage. En 1923, sans coup férir, ils occupèrent Memel et annexèrent cette ville, en méprisant les protestations de la S. d. N. Renouvelant le coup de G. D'Annunzio à Fiume au profit de l'Italie, ils mirent le monde devant le fait accompli.

A ce moment-là, l'Allemagne, qui flirtait avec la Russie et qui était très en froid avec la Pologne, n'osa pas intervenir pour ne pas fâcher les Russes, défenseurs alors des Lithuaniens par haine des Polonais. Tout se borna donc à des protestations platoniques et à des garanties données par la Lithuanie qu'elle respecterait à Memel les minorités allemandes, et qu'elle assurerait à cette ville de 25,000 habitants une certaine autonomie.

Pendant longtemps, il ne fut plus question de cela, mais aujourd'hui, cette querelle latente s'est réveillée, du fait des élections de fin septembre. Allemands, ou plus exactement nazistes, et Lithuaniens se sont jeté l'anathème en se faisant réciproquement le reproche de fausser le résultat électoral. Connaissant la duplicité des uns et des autres, ce reproche ne peut qu'être justifié en s'appliquant aux deux parties. Nous avons eu, en effet, des documents officiels lithuaniens sous les yeux qui avouent bien, tout en cherchant à minimer les chocs, que le gouvernement a pris sur lui d'éliminer des listes nazistes les chefs qui lui agréaient le moins et que de plus, on avait opportunément enlevé le droit de vote à des opposants. Cela n'est certes pas régulier, mais la pression exercée par les nazis sur les électeurs est encore moins régulière. La seule chose qui résulte de toute cette effervescence est que le scrutin ne dépend plus que d'une question de forces et d'action directe sur l'électeur et qu'il est ainsi parfaitement faussé. Il est d'ailleurs aussi impossible de dire que Memel est lithuanienne de fond que de prétendre qu'elle est allemande. Les populations sont si enchevêtrées dans cette région qu'on peut toujours tout prouver et tout démontrer.

L'Allemagne ne désespère pas de reprendre Memel. Elle se souvient de l'impuissance des Alliés à maintenir en 1923 cette ville sous une forme politique analogue à celle de Dantzig. Elle peut penser que pour les beaux yeux des Lithuaniens qui prirent en cette affaire la figure d'usurpateurs, les autres pays ne chercheront pas à intervenir. De tous les voisins du IIIe Reich, la Lithuanie est le plus faible. C'est pourquoi une démonstration de force (Kraftprobe) contre elle n'est pas exclue. Que pourrait-il en advenir ? Dans tous les cas rien de favorable pour nous autres Occidentaux.

Jean Damin.

En souvenir d'Adoua

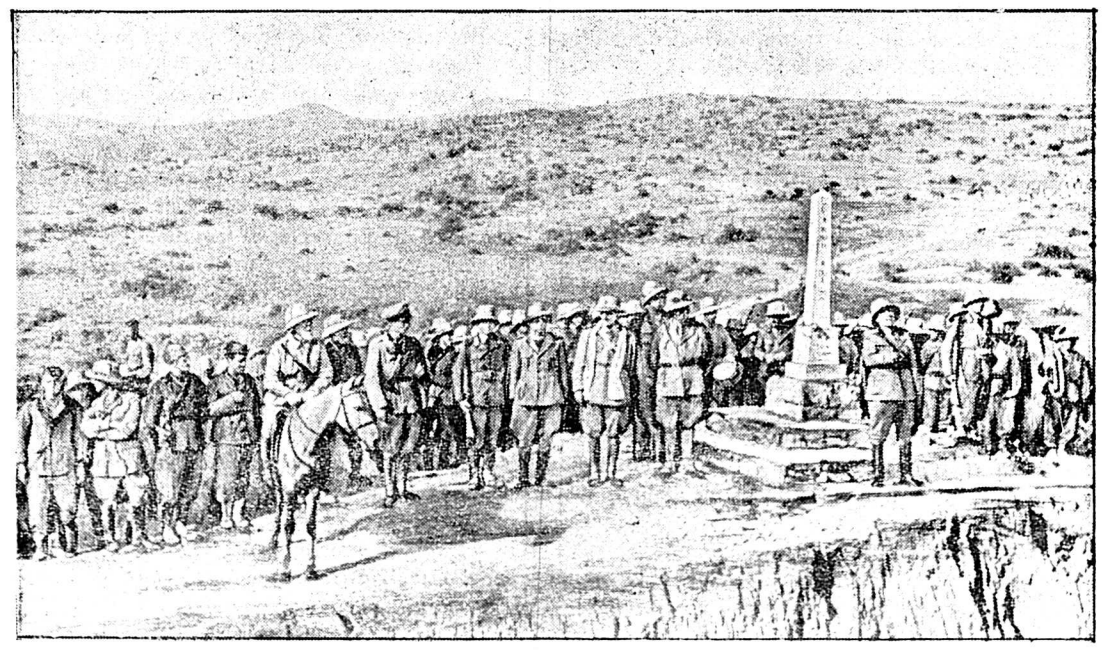

Après la prise d'Adoua, les troupes italiennes ont inauguré, sur le champ de bataille de 1896, un monument rappelant la mort de 6000 soldats. Notre photo montre la cérémonie de l'inauguration, à laquelle assistait le commandant en chef des troupes italiennes, général de Bono (à cheval).

Les élections fédérales

La mise en page du présent numéro ayant dû être anticipée, nous n'avons pu obtenir au moment de la mise sous presse les résultats complets et définitifs de la journée électorale de dimanche.

Il n'est pas besoin de rappeler ici que ces élections revêtaient une importance extraordinaire puisqu'il s'agissait de voir quelle était la réaction du peuple suisse au lendemain du vote sur l'initiative de crise et de la loi sur le revision de la Constitution.

Or les pronostics de glissement à gauche pour l'ensemble du pays paraissent se confirmer. Le groupe socialiste, ainsi que nous l'avions pressenti dans nos colonnes, devient le plus fort groupe des Chambres fédérales. Les partis dits bourgeois prennent une rude leçon.

En Valais

Voici les résultats approximatifs :

On ignore encore les résultats d'une dizaine de communes.

En chiffres ronds, les socialistes obtiennent 25,000 suffrages, contre 20,000 en 1931 ; les radicaux 39,000 (39,000) ; les conservateurs 122,000 (130,000).

En ce qui concerne le Conseil des Etats, MM. Evéquoz et Barman sont élus sans opposition.

Sous réserve des résultats de quelques petites communes et d'une vérification générale des chiffres transmis télégraphiquement, la journée du 27 octobre marquerait une victoire socialiste en Valais. Le parti conservateur, qui détenait jusqu'ici 5 mandats sur six au Conseil national, doit donc en céder un aux socialistes qui l'emportent de justesse avec M. Dellberg, député de Brigue.

L'avance socialiste s'est faite surtout au détriment du parti conservateur.

M. Troillet est en tête sur la liste conservatrice avec plus de 22,000 voix. Viennent ensuite MM. Petrig, Germanier, Kuntschen et Métry.

Beaucoup de radicaux de gauche ont voté la liste socialiste. Si le parti radical avait accepté l'apparentement, il eut été fort probable qu'il aurait conquis le second siège en Valais.

(Voir suite des résultats en 3me page.)

COURTES NOUVELLES

Une Turque parachutiste. — Le premier saut en parachute exécuté par une femme turque a eu lieu près d'Angora. Le saut fut effectué d'une hauteur de 1000 mètres, sous la conduite de l'instructeur soviétique Anokhine.

La population turque. — Elle s'élève au 20 octobre à 16 millions 188,767 âmes (dont 6,974,925 hommes) contre 13,648,270 en 1927, soit une augmentation de 2,540,497 ou 23,2 %.

Les élections anglaises. — Le nouveau parlement se réunira le 26 novembre pour l'élection du speaker et sera ouvert officiellement par le roi le 3 décembre.

Sans nouvelles de 36 marins perdus en mer. — Depuis samedi 19 crt., jour où plusieurs navires se sont portés au secours du vapeur britannique « Vardulia », en détresse au milieu de l'Atlantique, on est sans nouvelles des 36 membres de l'équipage qui avaient dû abandonner le navire.

VALAIS

GYMNASTIQUE

On nous écrit :

La saison des compétitions est virtuellement terminée ; les concours doivent céder la place aux délibérations de nos organisations cantonales, intercantonales et fédérales. Parmi les réunions qui présentent un intérêt direct pour les gymnastes valaisans et ceux qui suivent leur mouvement, il convient de citer l'assemblée des délégués de l'Union romande, celle de la Société fédérale et, enfin, celle de l'Association cantonale valaisanne de gymnastique.

La première de ces assemblées a eu lieu le 22 septembre dernier, à Montreux, sous la présidence de M. Ed. Berger, de Corcelles (Neuchâtel). Y représentaient notre canton, à part M. E. Boll (Sion), membre du comité, M. E. Rentsch (Saxon), président, et M. E. Sidler, caissier de l'Association cantonale valaisanne. Les affaires courantes liquidées et après avoir confié à la Section de Bulle l'organisation de la prochaine fête romande de gymnastique, on eut le privilège d'entendre une conférence extrêmement intéressante de M. le Dr Brandt, de Genève, sur le contrôle médico-sportif. C'est là un problème important auquel toutes les organisations s'occupant d'éducation physique ou sportive devront un jouer vouer leur attention.

* * *

Samedi dernier, ce sont les délégués de la Société fédérale de gymnastique qui ont tenu leurs assises annuelles et cela à **Interlaken.** Quelques deux cents personnes ont pris part à cette réunion qui était présidée par M. A. Muller (Lucerne), président central. L'ordre du jour prévoyait, entre autre, l'étude de la participation de la S. F. G. aux Jeux olympiques de 1936, à Berlin. Après un brillant exposé de M. A. Schreiber, président du Comité technique, l'assemblée s'est prononcée sans opposition pour l'envoi d'une équipe à cette grande compétition. Il a également été question, et cela très longuement, de la Fête fédérale qui, on le sait, sera organisée l'an prochain, à Winterthour.

Les gymnastes valaisans y étaient représentés par leur président, M. E. Rentsch, accompagné de M. Aug. Schmid (Sion), membre du Comité technique cantonal. Il y avait également M. Ed. Berger, vice-président du Comité tecqnique fédéral, et M. P. Morand, secrétaire central de la S. F. G., qui, comme à l'ordinaire, remplissait les fonctions de traducteur. Signalons encore la présence de M. G. Graf, de Zurich, membre honoraire de la Société fédérale, qui a résidé de nombreuses années en Valais où il s'est acquis d'inestimables mérites pour la gymnastique

* * *

Quant à la réunion annuelle de l'Association cantonale valaisanne de gymnastique, elle se tiendra le deuxième dimanche de décembre, à **Chalais.** Les organes directeurs de l'association y présenteront divers rapports d'ordre administratif et technique, entre autre, celui ayant trait à la dernière fête cantonale de Brigue. Ensuite il s'agira de faire le choix des membres du jury qui auront à fonctionner lors de la Fête fédérale de Winterthour. D'autre part, il faudra procéder à une élection complémentaire au Comité technique. Ce sera une assemblée importante. Puisse-t-elle fournir une nouvelle preuve à la fois de la vitalité et de la cohésion des vingt-huit groupements constituant l'association valaisanne !

Nos cuisiniers au travail

La réputation des produits du Valais n'est plus à faire. Fruits, vins, gibier, poissons, fromages, viandes, légumes, le Valais a des choses admirables. Il ne s'agit que de savoir les mettre en valeur et de bien les présenter. Mais c'est là un art et un art délicat, subtil et difficile comme pas un un, peut-être.

Quelques Valaisans y ont excellé, tel ce Joseph Favre de Vex qui fut un grand as et qui a publié un livre délectable intitulé : « **Dictionnaire universel de Cuisine** », dont les 4 beaux volumes sont l'orgueil de ma bibliothèque.

D'autres y excellent encore et parmi les gloires de la cuisine actuelle figurent deux noms bien connus, Henri Germanier de Conthey, chef à l'Hôtel des Bergues, et Joseph Pfefferlé de Sion, qui remplit les mêmes fonctions au Suvretta-Haus, à St-Moritz, deux maisons de réputation mondiale.

Toute une pléiade de jeunes s'est maintenant engagée dans le sillon que leurs grands aînés ont si brillamment tracé et, sous les auspices de la Société suisse des cuisiniers, qui compte plus de 3000 membres, nos chefs valaisans vont organiser à Sion le 17 novembre une Exposition culinaire qui ne manquera ni de charmes, ni d'agréments. Cette manifestation, la première du genre en Valais, aura lieu dans les vastes salons de l'Hôtel de la Planta et a déjà obtenu l'appui et les encouragements de nos Autorités. Nous ne doutons pas qu'elle ne rencontre également la pleine faveur du public qui verra quelles bonnes choses on peut faire dans notre cher Valais, quand on connaît son métier et qu'on sait les apprêter.

Cette belle leçon de choses sera un régal des yeux et de la bouche et toutes nos ménagères ne manqueront pas d'aller s'y instruire et s'y renseigner, car, aucune ne l'ignore, l'avenir n'est, Dieu merci, pas aux bas-bleus, mais aux cordons-bleus.

Wuilloud.

Nos jurés fédéraux

Voici la liste des jurés fédéraux désignés pour la partie française du canton :

District de Sierre : Zwissig Pierre-Marie, Sierre ; Studer Jean-Baptiste, capitaine, Lens ; Theytaz Basile, ex-président, Miège ; Devantéry Paul, Chalais ; Barras Léon, instituteur, Chermignon.

District d'Hérens : Riand Dominique, ancien président, Ayent ; Rieder Antoine, conseiller, Evolène ; Mayor Jean-Baptiste, St-Martin.

District de Sion : Hermann Roten, agricult., Sion ; Joseph Dufour, architecte, Sion ; Maurice Zuchuat, instituteur, Savièse ; Célestin Bonvin, instituteur, Arbaz ; Xavier Locher, agriculteur, Salins.

District de Conthey : Alexandre Lathion, avocat, Sion ; Maurice Evéquoz, ancien député, Conthey ; Rémy Vergères, agriculteur, Chamoson.

District de Martigny : Rouiller Joseph, de Michel, Martigny-Ville ; Gaillard Fernand, Saxon ; Bender Etienne-Philippe, Fully ; Emonet Paul, Martigny-Bourg ; Cleusix Albert, Leytron.

District de St-Maurice : Coutaz Alexis, Vérossaz ; Gay-Balmaz Emile, Vernayaz ; Paccolat Emile, Collonges.

District de Monthey : Bressoud Juste, Vionnaz ; Contat Armand, Monthey ; Girod Joseph, négociant, Monthey ; Rouiller Maurice, député, Troistorrents.

District d'Entremont : Carron Alfred, vice-présid., Bagnes ; Rausis Ferdinand, Orsières ; Meilland P. Joseph, ancien président, Liddes.

Cours de tir pour les retardataires de 1935

Le Département militaire du canton du Valais avise les intéressés que le cours de tir pour les retardataires de 1935 **aura lieu du 11 au 13 novembre prochain, à Sion.** (Place de rassemblement : cour de la Caserne, lundi 11 novembre à 10 heures.)

Sont notamment astreints à ce cours, les soldats, appointés, sous-officiers et officiers subalternes de l'élite ou de la landwehr armés du fusil ou du mousqueton, qui n'ont pas accompli les tirs obligatoires de 1935 dans une société de tir de leur domicile.

(Pour plus amples renseignements ou détails, les intéressés sont priés de consulter l'affiche au pilier public dans chaque commune.)

Encore de beaux légumes

Nous avions tenu à signaler dans notre dernier numéro les superbes carottes provenant d'un jardin de notre abonné, M. Adolphe Chappot, à Charrat.

Un autre abonné, M. Oscar Cretton, à Martigny-Bâtiaz, vient aussi de nous apporter quelques échantillons de sa récolte provenant de ses propriétés aux Bonnes Luites sur Martigny-Ville et à La Bâtiaz. Ces carottes sont vraiment extraordinaires puisqu'elles dépassent 650 grammes chacune. Un des sujets atteint même 700 grammes !

Nos félicitations à leurs propriétaires.

Nouvel intendant

Le capitaine Marc Héritier, de Savièse, vient d'être nommé par le Conseil d'Etat intendant de l'arsenal de Sion, à la suite du décès du titulaire, M. Schmidt, de Bramois.

La neige

La neige est descendue dans la vallée du Rhône jusqu'à l'altitude de 700-800 mètres. Cette offensive de l'hiver contrarie passablement les agriculteurs, les récoltes n'étant pas encore entièrement rentrées.

La pluie tombe en plaine sans discontinuer depuis dimanche à midi.

CEUX QUI NOUS QUITTENT

Ardon. — † M. Joseph Genetti.

Samedi a été enseveli à Ardon, M. Joseph Genetti, ancien conseiller communal, décédé à l'âge de 78 ans après une longue maladie.

Orsières

† M. Marius Pellouchoud, architecte

Hier lundi a été enseveli à Orsières, M. Marius Pellouchoud, architecte, qu'une pénible maladie a ravi à l'affection des siens à l'âge de 30 ans seulement.

— Nos sincères condoléances aux familles en deuil.

Il y a cent ans

Copie d'une lettre de l'homme distingué qu'était M. Dufay, président du dixain de Monthey, à propos des démonstrations politiques

A monsieur le Président de la commune
de Collombey-Muraz.

Monthey, le 6 9bre (sinon 7bre) 1835.

Monsieur le Président,

Je suis informé indirectement qu'il doit avoir (sic) à **Martigny,** le mardi 8 courant, une réunion assez nombreuse d'individus des 4 dixains inférieurs, dans le but, dit-on, de fraterniser.

Une pareille réunion ne peut manquer d'exciter de l'agitation dans les esprits et d'inspirer des inquiétudes, les circonstances actuelles la reprouvant et en effet dans le moment où nous sommes manacés du plus terrible des fléaux, du choléra qui fait des ravages affreux dans le Piedmont dont il a déjà envahi la capitale, dans le moment où l'on implore par des prières publiques la divine providence de l'écarter de notre pays, n'est-il pas déplacé de penser à des fêtes et à se livrer à des démonstrations qui seraient certainement désapprouvées par le gouvernement. Je croirois manquer à mon devoir si je négligeois d'appeller votre attention sur cette réunion et je vous invite de la manière la plus pressante de détourner ceux de vos ressortissants qui seroient disposés à s'y rendre, la prudence le conseille, les convenances le commandent. La réunion qui a eu lieu dans le même endroit le 11 Avril 1833* était innocente comme celle que l'on projette et cependant n'a-t-on pas eu à déplorer les suites fâcheuses qui s'en sont suivies**. Alors, mes conseils ne furent pas écoutés ; puissent-ils être mieux entendus cette fois. Je l'espère.

Je vous prie de communiquer la présente à votre honorable conseil et je compte sur son concours pour dissuader d'une réunion qui me paraît sans aucune utilité et qui ne peut faire qu'une sensation désagréable. — Recevez, monsieur le président, les assurances de ma parfaite considération.

(Signé) Du Fay.
(Pierre-Louis Dufay)

* Il s'agit ici de la Bastonnade de Martigny.
** C'est un pléonasme, ici.

REVUE DES TRIBUNAUX

Les droits d'auteur

On nous écrit :

La plupart des sociétés et des particuliers qui organisent des soirées, des concerts et des bals savent qu'une finance doit être payée aux auteurs pour l'exécution ou la représentation en public de productions musicales et théâtrales, mais il arrive aussi quelquefois que l'on cherche à éluder le paiement de ses droits, qui constituent cependant la rémunération légitime du compositeur de musique ou de l'auteur dramatique.

Un exemple entre plusieurs :

Un restaurateur établi à Yverdon, M. B., faisait jouer par un orchestre à l'occasion de concerts et de bals, deux fois par semaine, des morceaux de musique, sans se soucier du paiement des droits d'auteur, compositeurs et éditeurs de musique à Paris. B. a été condamné à 50 fr. d'amende, aux frais de la cause et à la publication du jugement dans un journal vaudois.

Statuant sur les conclusions civiles, et considérant que la somme réclamée était au moment du dépôt de la plainte de 52 fr. 80, mais que B. continua néanmoins à faire jouer des œuvres propriété de la Société des auteurs, le tribunal a décidé que le restaurateur est débiteur envers ladite société de 100 fr. à titre d'indemnité et de 100 fr. pour frais d'intervention pénale.

Ce jugement, fondé sur la loi fédérale du 7 décembre 1922 concernant le droit d'auteur sur les œuvres littéraires et artistiques constituera un avertissement pour les personnes qui, de propos délibéré ou par ignorance, se mettent dans le cas du restaurant d'Yverdon. Pour plus de sûreté, on fera bien de se renseigner auprès des représentants régionaux de la Société des compositeurs de musique et de la Société des auteurs dramatiques. Il est, par exemple, des pièces de théâtre qui ne peuvent être représentées sans une autorisation expresse ; mais quelle que soit l'œuvre choisie, les droits doivent être acquittés.

L'Entreprise de Gypserie-Peinture
Paul Lugon - Martigny-Bourg
vous donnera satisfaction par son travail prompt et soigné

MARTIGNY

Chœur d'Hommes

Demain soir, mercredi, 30 octobre, à 20 h. 30, **assemblée** chez M. Max Marty (Hôtel Terminus-Gare). Présence indispensable.

Un film russe à l'« Etoile »

C'est donc demain soir, mercredi 30 octobre, et après-demain, jeudi, 31, que la Direction de l'**Etoile** présentera, pour la première fois en Valais, un film de studio, c'est-à-dire un film en version originale.

Ce film, nous le répétons, pour éviter toute surprise, est parlant russe, avec sous-titres français.

Il s'agit du premier grand film de la récente production soviétique : « **LES NUITS DE ST-PETERSBOURG** », d'après Dostoiewsky.

Une grande œuvre artistique qui sera appréciée par tous les connaisseurs du cinéma.

Le film qui a fait le bonuheur des habitués du Studio 10 à Genève doit faire une belle carrière à Martigny. Nombreux seront ceux qui tiendront à voir une œuvre en version originale et nombreux aussi seront ceux qui voudront voir à l'œuvre le cinéma soviétique.

Pharmacies

Pharmacie de service du 31 octobre au 2 novembre : Closuit.

EN SUISSE

Le drame de Fribourg

Ce que dit le meurtrier

Jean Morini, l'auteur du meurtre sur une demoiselle Guillod dont nous avons annoncé la nouvelle dans notre dernier numéro, a expliqué de la manière suivante le motif de son crime :

« Depuis son internement à l'hôpital, Violette Guillod m'avait écrit plusieurs lettres dans lesquelles elle me demandait de lui fournir un moyen d'en finir avec la vie ; elle aurait désiré un poison. Pendant ma première visite, je réussis à lui redonner courage, mais elle insista à nouveau jeudi ; pendant les quelques instants où nous sommes restés seuls, elle recommença ses plaintes. Cependant, j'hésitais beaucoup à accomplir un acte irréparable. Ce n'est qu'au moment du départ que je me décidai à en finir et je tirai quatre fois sur elle. »

Il est à remarquer que, si Morini pouvait prouver cette version en montrant par exemple des lettres où Violette Guillod se serait exprimée dans le sens indiqué, sa responsabilité en serait atténuée ; ce serait alors l'article 55 du Code pénal fribourgeois qui serait applicable et qui est ainsi conçu :

« L'homicide commis sur la demande expresse et sérieuse de la victime est puni de réclusion jusqu'à cinq ans ou de prison pour un an au moins. »

Après la Journée des Mères

Le « Mouvement de la Jeunesse suisse-romande » remercie bien sincèrement tous ceux d'entre nos lecteurs qui ont déjà répondu à son appel. Il nous prie de signaler à nouveau, à l'intention des autres, que son compte de chèques postaux est le suivant : Lausanne II. 1973.

Que de souris !

Certaines parties de la commune de Savagnier (canton de Neuchâtel) ont été littéralement envahies par les souris. Leurs chemins innombrables se croisaient en tous sens ; la terre était remuée, l'herbe coupée ; de plus, il était à craindre que lors des semailles, le jeune blé ne fût également attaqué. La commune distribua aux agriculteurs de l'arsenic qui, mélangé à du blé, était introduit dans les trous, et l'on décida d'allouer une prime de 2 centimes par souris détruite. Les petits bergers en capturèrent près de 32,000 et empochèrent ainsi plus de 600 fr. Il reste néanmoins encore beaucoup de rongeurs.

La situation des C. F. F. empire toujours

On sait par expérience que le mois de septembre est celui qui fournit chaque année les plus fortes recettes aux chemins de fer fédéraux. Pourtant, en septembre 1935, le recul du trafic a continué à se faire sentir.

En ce qui concerne le **service des voyageurs,** les C. F. F. ont transporté 393,875 voyageurs de moins qu'en septembre 1934 et les recettes ont également baissé de 496,000 fr. en chiffre rond, ou 4,1 %. Elles se sont élevées à 11,69 millions de francs. De janvier à septembre, les recettes ont fléchi de 5,84 millions de francs, ou 5,6 % par rapport à la même période de 1934. Dans le **service des marchandises,** il a été transporté en septembre 30,000 tonnes de plus, mais de recettes due au fléchissement du trafic interne

---

Feuilleton du mardi du Journal « Le Rhône » 4

Pour l'amour de lui

ROMAN par **Jean CARLA**

Laure hocha la tête. Sans doute Pierre avait-il raison, son travail l'absorberait et occuperait toujours la première place... Sabine ne serait peut-être pas heureuse. Elle se croyait certaine de celle qu'elle avait élevée, mais l'âme des jeunes filles est un mystère indéchiffrable même pour ceux qui les chérissent le plus.

Pierre continuait, très grave :

— Pour préserver mon œuvre, je renoncerais sans hésiter aux joies d'un mariage d'amour et ne contracterais qu'une union de convenance.

— Tu aurais déjà fait ton choix ?...

Pierre hésita une seconde :

— Ma mère a des projets... Je crois les deviner... et n'y suis point hostile... avoua-t-il. Tante Laure, pardonnez-moi la peine que je vous cause.

Il prit la main de Laure et la baisa avec un tendre respect.

— Celle que je vous amènerai sera digne de vous...

— J'ai confiance In toi... Mais nous sommes tous sujets à l'erreur...

Oui, Laure était certaine que Pierre se trompait, mais elle ne se croyait pas le droit d'insister.

— Puisses-tu ne point passer à côté du bonheur, mon Pierre, dit-elle seulement.

Le jeune homme eut une légère contraction du visage, mais garda le silence.

* * *

Mlle de Vilpré, qui avait tenu à accompagner les voyageurs à la gare, recommanda, dans un dernier baiser :

— Sabine, dis-moi bien tout ce que tu fais.

— Je vous écrirai souvent, chère Laurette, et vous saurez tout de votre Sabine !

Le sifflet strident mit fin aux effusions. Pierre encore sur le quai, se précipita sur le marchepied et rejoignit Sabine dans le vagon où la jeune fille et sa servante avaient déjà pris place.

Quelques secondes encore, Mlle de Vilpré put apercevoir les têtes des deux jeunes gens, et le mouchoir qu'agitait sa nièce... puis, le train disparut dans un nuage de fumée, et la châtelaine regagna péniblement sa voiture.

Elle avait le cœur gros : c'était la première fois que sa nièce la quittait pour une longue absence... Pourvu que Sabine n'oublie pas sa promesse d'écrire souvent...

Laure se rassura très vite. Les missives de Juan-les-Pins à Ker-Roc furent fréquentes. Mais Sabine fit mieux encore, elle nota, à l'intention de sa tante, ses impressions de villégiature. Ce furent d'abord des pages griffonnées hâtivement sur le petit bureau de sa chambre d'hôtel, ou bien sur l'appui de la fenêtre, quand elle ne parvenait pas à s'arracher à la douceur, à la beauté du paysage.

Elle parla de la séparation, de l'impression qu'elle avait ressentie en voyant sa tante rester seule sur le quai, tandis qu'elle se voyait emportée par le train... Mais, il y avait Pierre près d'elle, si attentif, si bon... et dans son émotion, elle laissa échapper son secret qui, malgré son immense tendresse pour Laure, par une pudeur plus forte que sa volonté, elle n'avait point osé lui confier.

Elle aimait Pierre d'un amour si profond, si exclusif qu'on ne pourrait le lui arracher qu'avec le cœur et alors, elle mourrait... Etait-elle payée de retour ? Elle n'osait le dire... Cependant, tout bas, elle voulait l'espérer. Pierre, ces derniers jours à Ker-Roc, s'était montré si affectueux, si tendre même, si désireux de lui être agréable ! Le jour de leur départ, quand le train s'était mis en marche et que, renonçant à apercevoir plus longtemps sa tante, elle s'était rejetée dans son coin, avec quelle sollicitude il avait étendu sur ses genoux le plaid emporté par Marion ; et puis, il lui avait donné un livre, des friandises comme à une petite fille. Etait-elle pour lui seulement une petite fille ? La Sabine qu'il berçait, câlinait autrefois ? Non, certainement... C'est qu'il avait l'air si bon, Pierre, à ce moment : il la regardait d'un air contrit, comme si elle avait eu quelque chose à lui pardonner. La voyant pleurer, il avait quitté sa place, s'était assis à côté d'elle et lui prenant la main, gentiment, avait tenté de la consoler. Et c'était si doux de le savoir là, indulgent et affectueux. Puis, comme le chagrin l'avait brisée, elle s'était sentie tout à coup très fatiguée ; ses yeux s'étant fermés, sans qu'elle en eut conscience, sa tête avait glissé, s'était blottie sur l'épaule de son compagnon avec la confiance du petit oiseau qui retrouve son nid. Pierre s'était tu pour ne point troubler son sommeil, mais il avait dû sourire, de ce sourire charmeur et très jeune qui en faisait un Pierre que peu de personnes connaissaient. Il avait répondu gaiement à Marion qui s'offrait à le débarrasser de son fardeau :

— Laisse, ma vieille, va, elle ne pèse pas davantage à mon épaule qu'une fauvette.

Du coup, ses scrupules s'étaient envolés et, n'ayant plus peur de le fatiguer, elle s'était endormie pour tout de bon et, alors, elle avait rêvé : Laure se penchait vers elle, effleurait de ses lèvres ses paupières closes. La sensation ressentie était si délicieuse qu'elle s'était réveillée, mais il n'y avait que Pierre, incliné vers elle et qui la regardait avec un sourire un peu étrange... Confuse et rougissante, elle s'était écartée des bras qui la soutenaient. Le visage de Pierre, un peu pâle, était soudain devenu grave, presque rigide, et pendant tout le reste du voyage, il s'était absorbé dans la lecture, la laissant bavarder avec Marion. Alors, devant cette attitude incompréhensible pour elle, Sabine s'était demandée si Pierre l'aimerait un jour. Eh bien, oui, il l'aimerait ! Comment pourrait-il rester indifférent quand il saurait quelle place il occupait dans son cœur.

M. et Mme de Vilpré firent un accueil chaleureux à leurs enfants. Régine, particulièrement, paraissait triomphante : cette fois, elle l'avait emporté sur Laure qui avait prétendu accaparer Pierre. Tandis qu'elle s'emparait du bras de son fils, l'entraînant hors de la gare, Sabine, fougueusement, rendait à son père ses baisers. C'est qu'elle le chérissait ce père qu'elle ne voyait que par intermittence, ils étaient si peu chez eux ! Mais comme il avait l'air jeune encore, avec sa haute taille si droite, sa chevelure à peine argentée aux tempes. Sabine retrouva avec joie son amie Ninette, qu'elle n'avait pas revue depuis fort longtemps, ces dames de Silvani ne quittant guère leur vieux palais vénitien. Ninette n'avait pas embelli, elle restait chétive et sans grâce, mais Sabine avait plaisir à revoir son beau regard franc

(Lire la suite en page 4.)

les recettes n'en ont pas moins été d'un million de francs plus faibles. L'augmentation enregistrée dans le trafic de transit n'a pas suffi à compenser la perte suisse, dont la baisse est continue. En septembre 1935, les chemins de fer fédéraux ont transporté 32,718 tonnes de plus qu'en septembre 1934. Mais les recettes, qui se sont chiffrées par 16,83 millions de francs, sont de 951,000 fr. ou 5,3 % plus faibles qu'en septembre 1934. De janvier à septembre, le recul est de 11,89 millions de francs, ou 8,5 % comparativement à la même période de l'année précédente.

Les **recettes d'exploitation** ont atteint, en septembre 1935, 29,3 millions de francs, ce qui fait 1,69 million de francs de moins qu'en septembre 1934. Pour les mois de janvier à septembre, le recul est de 17,64 millions de francs, ou 7 %. Les **dépenses d'exploitation,** qui se sont élevées à 19,5 millions de francs, ont baissé de 516,000 fr. De janvier à septembre, la compression des dépenses a atteint 6,29 millions de francs ou 3,5 %. Si l'on considère les dépenses d'exploitation de la même période en 1930, on constate que la compression a atteint, en 1935, 16 %.

L'**excédent des recettes** se chiffre par 9,87 millions de francs. Il est de 1,18 millions de fr. inférieur à celui de septembre 1934. Pour les neuf premiers mois de cette année, l'excédent est de 61,8 millions de francs, ou 11,34 millions de francs inférieur à celui qu'on a enregistré pendant la même période de 1934.

Des recettes douanières un peu meilleures

Le Conseil fédéral a pris vendredi connaissance du résultat des recettes douanières du troisième trimestre. Elles se sont élevées à 67,4 millions de fr. contre 64 millions de francs pendant le 3me trimestre de 1934. L'augmentation est donc de 3,4 millions de francs. Ces chiffres constituent heureusement un changement de direction dans la courbe descendante des recettes douanières enregistrées ces dernières années. De 1932 à 1933, les recettes des douanes ont diminué de 15 millions de francs. En 1934, la diminution s'accrut encore. Dans le budget de cette année, on fit figurer, par prudence, les recettes des douanes pour une somme de 238 millions, soit 20 millions de moins que le rendement effectif de 1934. Les résultats du premier semestre de l'année furent cependant encore plus défavorables. A fin juillet, la diminution par rapport à l'année précédente atteignit déjà 18 millions de francs. L'amélioration qui intervint fort heureusement au cours du 3me trimestre ramène cette diminution à 15,4 millions de francs.

La crise s'aggrave

La crise s'est aggravée pendant le dernier trimestre dans l'industrie de la soie. Dans les industries auxiliaires de la soie, le nombre des ouvriers, qui était de 4114 en 1929, s'est abaissé à 1744 en 1934 ; il est maintenant de 1419. Les trois quarts des occupés travaillent moins de 48 heures par semaine.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

La guerre italo-éthiopienne

Sur le front sud, l'offensive italienne aurait commencé

On croit que l'offensive italienne sur le front sud a commencé. Des ordres ont été envoyés à tous les commandants des troupes éthiopiennes en vue de l'attaque générale italienne, qui est attendue pour aujourd'hui lundi, jour anniversaire de la marche sur Rome. Le Grasmatch Afte Wolde, commandant la place de Gorahai, a prévenu l'état-major éthiopien que l'assaut de sa forteresse ne saurait tarder.

150,000 Abyssins en marche

Le ras Desta de Sidamo, à la tête d'une armée évaluée à 150,000 hommes, se dirige vers le sud-est de l'Ogaden, à la rencontre des troupes italiennes.

Les Italiens ont occupé Gelodi

sur le front de l'Ogaden

On évalue à plus de 200 le nombre des guerriers abyssins tués au cours de la bataille qui s'est terminée par la prise de la ville de Gelodi, sur le front de l'Ogaden. Pour les troupes italiennes, cette ville constitue un important point stratégique sur le fleuve Ouebi Chebeli.

Un dépôt de munitions et de vivres a été découvert, dans lequel les Italiens ont trouvé plus de 100,000 cartouches et de grosses quantités de viande, ce qui semblerait indiquer que les Abyssins avaient l'intention d'y établir leur base.

Après la prise de la ville, des mitrailleurs italiens, montés sur des autos, se mirent à la poursuite des Ethiopiens, mais, par suite du mauvais état du terrain dû aux pluies, la poursuite dut être interrompue.

Addis-Abeba enregistre l'avance italienne

On communique officiellement d'Addis-Abeba que de nombreuses troupes italiennes, soutenues par des avions de bombardement, ont pris deux postes situés, l'un sur le fleuve Ouebi Chebeli, l'autre à Kalafo (Ogaden). Les garnisons éthiopiennes ont abandonné leurs positions. 4 avions italiens, après avoir survolé Gorahai, se sont dirigés vers Kelridehare, en bombardant et incendiant des maisons.

L'armée régulière éthiopienne part pour le front

Les troupes régulières éthiopiennes, qui ont été instruites par la mission militaire belge installée en Ethiopie, sont parties pour l'Ogaden et Djidjiga.

Le ras Nassibou est lui-même parti pour Djidjiga, où il installera son quartier général pour diriger les opérations sur le front de Somalie.

Les Italiens n'emploient pas de gaz asphyxiants

Le docteur américain Hockmann, revenant de Djibouti à Addis-Abeba, a déclaré à l'envoyé du « Daily Telegraph » que les nouvelles de provenance éthiopienne selon lesquelles l'armée italienne se serait servie de gaz asphyxiants dans l'Ogaden sont inexactes. Le docteur Hockmann déclare n'avoir pas traité un seul cas d'empoisonnement par des gaz en Ethiopie et nie avoir jamais dit le contraire.

Les négociations de paix seraient-elles prochaines ?

L'attitude de l'Angleterre

Sans vouloir donner encore aucune indication précise sur la nature des suggestions formulées par l'Italie, on adopte, dans les milieux officiels britanniques, une opposition de principe à l'égard de tout projet tendant à mettre sous le contrôle italien les provinces non amhariques. On conteste, en effet, en droit, que ces provinces doivent nécessairement échapper à l'administration impériale et on fait

Les élections au Conseil National

Quelques résultats du Valais

Le dépouillement très fastidieux des résultats exigeant environ deux jours, nous ne donnons aujourd'hui que quelques chiffres pris à la hâte au Service du Département de l'Intérieur, résultats qui nous publions avec les réserves d'usage.

Ces résultats expriment les suffrages de chaque parti ; en les divisant par 6, le lecteur peut se rendre compte approximativement du nombre d'électeurs pour chaque parti.

Aujourd'hui lundi, à midi, on nous confirme officieusement l'élection de M. Dellberg, qui sera le premier conseiller national socialiste valaisan à Berne.

Dans le parti conservateur, M. Troillet vient en tête des candidats avec le résultat de 22,689 suffrages, suivi par M. Petrig 18,008, Germanier 16,785, Kuntschen 16640 et Métry 13,850.

Le parti conservateur, en baisse notable sur les élections de 1931, fournit 112,000 suffrages environ, le parti socialiste 25,000, le parti radical 39,000 (statu quo) et les fascistes 2900.

(**Liste 1** (cons. off.), **Liste 2** (ouvrière et paysanne — soc.), **Liste 3** (radicale),

	SUFFRAGES		
	Conserv.	Socialistes	Radicaux
Bourg-St-Pierre	411	12	253
Mex	216	—	—
Martigny-Bourg	476	418	720
Salvan	1112	56	619
St-Gingolph	339	139	361
Trient	145	30	209
Bovernier	309	236	189
Charrat	251	38	771
Fully	1521	398	1017
Isérables	304	521	465
Leytron	1303	95	941
Martigny-Combe	814	126	612
Martigny-Ville	1012	434	2239
Riddes	195	381	1055
Saxon	735	579	1482
Ardon	1205	42	745
Chamoson	1821	19	1377
Orsières	1852	36	1514
St-Maurice	1709	768	646
Monthey	1756	1206	2765
Vouvry	708	214	429
Finhaut	467	207	69
Savièse	2028	1046	575

observer, pour appuyer cette thèse, que l'Italie elle-même avait reconnu en fait les conquêtes de Menelik en présentant l'Ethiopie à la S. d. N.

Affirmations contradictoires sur la fin des hostilités

Selon une dépêche de source allemande, les hostilités prendraient fin beaucoup plus tôt qu'on ne le pensait. Du côté italien on laisse entendre que les opérations militaires deviendraient inutiles, pour cette raison que la pénétration politique des territoires occupés s'effectue progressivement.

Arrivant à Marseille, M. Biaten Gueta Woelte Mariam, le nouveau ministre d'Ethiopie à Paris, venant d'Addis-Abeba, a déclaré : « Nous sommes prêts à lutter jusqu'au bout pour notre indépendance. La lutte sera peut-être longue, nous n'en sommes pas effrayés. »

La première imprimerie éthiopienne

C'est un Français, M. Alexis Desvages, qui la créa à Addis-Abeba, il y a 25 ans. Ses typos étaient de jeunes Abyssins élevés par les prêtres et qui parlaient le français. En 1913, M. Desvages fonda le premier journal de la capitale, le « Courrier d'Ethiopie », qui existe toujours. Quatre ans plus tard, pendant la Grande Guerre, M. Desvages fut démobilisé et envoyé en Abyssinie afin de combattre avec son journal la propagande allemande. Après l'armistice, cet imprimeur édita dans la capitale abyssine la première arithmétique, due à un professeur copte ; puis le livre des psaumes de David.

M. Alexis Desvages est actuellement maître imprimeur à Rouen.

Abyssinie et Ethiopie

Le pays du négus est le seul au monde qui possède deux noms : Abyssinie et Ethiopie. Ce double appellatif s'explique de la manière suivante : Abyssinie dérive du mot arabe « Habescia », ce qui veut dire mélange. Ethiopie, par contre, trouve son origine dans le mot grec « Aithiopia », que l'on peut traduire par la phrase suivante : pays des gens au visage brûlé.

Monstres abyssins

Il y avait une drôle de population humaine et animale, en Ethiopie, dans les temps les plus reculés de l'histoire ! M. Henri d'Almeras nous rappelle que Pline l'Ancien écrivait que, dans ce pays, on rencontrait beaucoup d'unijambistes, de monopieds, les « Blemmyes », sans tête et pourvus d'un œil au milieu du ventre, les Troglodytes, cyclopes velus, des géants qui avaient trois ou quatre mètres de hauteur. Il y avait même des pygmées.

Quant aux animaux, un seul frappa les voyageurs qui documentèrent Pline. C'était la licorne, qui avait une tête de buffle, une seule corne, le corps d'un cheval, les pattes de l'éléphant et une queue semblable à celle du sanglier.

Evidemment, il y a beaucoup d'exagération dans les récits de Pline, inspirés par des voyageurs à l'imagination un peu surchauffée. De notre temps, n'avons-nous pas les navigateurs qui ont vu le serpent de mer et les Ecossais qui ont aperçu le monstre du Loch-Ness ?

Dans une fabrique de munitions italienne, une explosion fait trois morts

Une explosion s'est produite dans la division des balles de la fabrique de poudre de Lecco. Un rapport officiel parle de 3 morts et plusieurs blessés.

Explosion dans une mine japonaise

Près de 200 mineurs périssent

Une explosion de gaz s'est produite dans la mine de Meiji, du puits d'Akiika, causant la mort de 17 mineurs et en ensevelissant en outre 167. On ne conserve aucun espoir de les retrouver vivants.

Les inondations d'Haïti

Elles auraient fait plus de 1500 victimes

Selon des rapports tardivement parvenus, les inondations provoquées par les fortes pluies qui sont tombées la semaine dernière à Haïti auraient causé la mort de plus de 1500 personnes. Des milliers de sans-abri souffrent de la faim, car toutes les récoltes sont détruites.

Au Japon, une locomotive et deux vagons tombent dans une rivière par suite de l'effondrement d'un pont

Un train local venant de la gare de Koryama et se rendant à Taira, près de Fukushima, est tombé dans la rivière Natsuikawa au moment où il passait sur un pont de fer, celui-ci s'étant effondré. La locomotive et deux vagons se sont abîmés dans les flots. Seul le vagon de queue du convoi ne s'est pas renversé. On craint qu'il n'y ait de nombreuses victimes.

Le « baron de la bière » et trois de ses lieutenants tombent sous les balles de gangsters rivaux

Une guerre entre gangsters rivaux opérant à New-York et dans les environs, a éclaté. Cinq bandits notoires sont tombés victimes de cette rivalité, l'autre nuit. Dutch Schultz, actuellement le plus notoire des gangsters, et trois de ses lieutenants, ont été fauchés par les balles de leurs adversaires dans un bar de New-York, tandis que deux autres bandits, deux heures plus tard, étaient grièvement blessés en plein New-York, dans la boutique de coiffeur d'une station de métro du quartier des théâtres.

Dutch Schultz, souvent appelé le « baron de la bière », était à la tête d'une importante « raquette » contrôlant les débits de boissons et tirant d'énormes profits, notamment de l'exploitation des appareils de hasard fonctionnant dans ces établissements.

Ses trois compagnons, acolytes et gardes du corps, que l'on a retrouvés dans un état des plus critiques, et lui, sont tombés sous les coups d'une mitrailleuse de modèle réduit. Krompier, son principal lieutenant, et l'ami avec lequel il se trouvait dans la boutique du coiffeur, ont été attaqués au revolver par un seul individu. Dans les deux cas, les agresseurs se sont enfuis.

Pour faire avouer un accusé rien de tel que des loopings

Pour faire avouer l'assassin présumé de deux Ecossais, la police argentine a recouru à un nouveau système.

Sous prétexte d'un transport de justice, l'accusé fut amené dans un avion. Le pilote de l'appareil avait reçu la consigne d'exécuter diverses acrobaties. Les loopings et les vrilles démoralisèrent à un tel point l'accusé qu'il fit des aveux complets.

Des trappeurs canadiens auraient découvert l'avion de Nungesser et Coli

Des trappeurs canadiens ont trouvé, dans une forêt vierge, à 150 km. d'Edmunston, les débris d'un avion recouvert de mousses. Des couvertures et des restes de boîtes de conserve étaient répandus autour des débris de l'avion.

Les officiers de la police canadienne ont été envoyés immédiatement pour déterminer la nationalité de l'appareil. On croit, à Edmunston, que l'avion ne serait autre que celui de Nungesser et Coli, qui disparurent en 1927 alors qu'ils tentaient de traverser l'Atlantique.

Au cours d'un baptême, dans un petit village belge, quelques-uns des invités lancèrent aux enfants, selon la coutume quémander de l'argent et des dragées, des sous préalablement mis au feu. Plusieurs enfants eurent les mains brûlées. C'est encore ailleurs qu'en Afrique qu'il y a des gens à civiliser !

Un nouveau paquebot géant. — La Holland-America Line vient de commander un nouveau paquebot de 33,000 tonnes pouvant transporter 550 passagers en première, 530 passagers en classe « touriste » et 230 passagers en 3me classe. Cette construction donnera du travail à 5 chantiers néerlandais et contribuera pour une grande part à faire diminuer le chômage.

Paul Laborie acquitté. — Le jury criminel de la Seine a acquitté Paul Laborie, inculpé dans l'affaire d'assassinat de l'ex-directeur du Palace, M. Oscar Dufresme. Alors, quel est l'auteur de ce crime ? Certains politiciens français ne le sauraient peut-être que trop !...

Mort du conseiller national Steinmetz. — A Genève est décédé le conseiller national M. Steinmetz, un des chefs du parti démocratique de Genève. Le défunt était le père du capitaine Steinmetz, ancien médecin du bat. 88, très aimé dans les troupes valaisannes.

VARIÉTÉS

Une « voyante » astucieuse

Une jeune femme de 31 ans, Mlle Suzy Ather, demeurant 57, rue Jouffroy, à Paris, rencontrait l'autre jour, à l'angle de la rue Jouffroy et de la rue Daubigny, une inconnue d'un certain âge, correctement vêtue, qui lui demanda où se trouvait l'église la plus proche :

— Je voudrais y aller faire mes dévotions, dit-elle.

— Rue Legendre, lui répondit Mlle Ather.

— Merci, mademoiselle. Voulez-vous me donner la main gauche ?

Quoique surprise, la jeune femme y consentit.

— Oh ! s'exclama aussitôt l'inconnue, vous avez eu des peines de cœur. Je vois des mariages rompus. Et pourtant vous êtes jeune et avez quelques économies.

— Vous êtes donc voyante ? s'exclama, étonnée, la jeune femme. Hélas ! ce que vous dites est l'exacte vérité.

— Confiez-moi par exemple des bijoux, car je vois que vous en avez, et placez-les dans une de vos chemises que vous m'apporterez demain, ici, à la même heure. Je vous rendrai le tout le lendemain, au même endroit, et vous dévoilerai alors votre avenir.

Tout à fait confiante, Mlle Ather fut exacte au rendez-vous. La pythonisse s'éloigna avec le précieux colis et ne reparut plus.

L'ayant attendue plusieurs heures et comprenant enfin qu'elle avait été l'objet d'un escroc en jupons, la trop crédule jeune femme alla conter sa mésaventure au commissaire de police.

Le quart d'heure décisif

Un historien anglais vient de recueillir les plus curieux documents sur les bouffons de cour des rois de France. Il cite ce mot de Triboulet, le fameux fou de François Ier.

Menacé par un grand seigneur de périr sous le bâton pour avoir parlé de lui avec trop de hardiesse, Triboulot s'en plaignit au roi :

— Si quelqu'un, dit le monarque, était assez hardi pour te tuer, je le ferais pendre un quart d'heure après.

— Ah ! sire ! répliqua Triboulet, s'il plaisait à Votre Majesté de le faire pendre un quart d'heure avant...

On vaccine à Addis-Abeba

Si l'on en croit un correspondant, on vaccine en ce moment à Addis-Abeba les soldats du Négus.

Un médecin militaire turc, qui dirige les services sanitaires des Ethiopiens, se heurte bien souvent à la méfiance systématique de ces rudes guerriers.

— Je n'ai pas confiance, lui dit l'un d'eux, dans votre vaccin.

— Pourquoi ?

— Un de mes camarades, pourtant un rude gaillard, est mort deux jours après avoir été vacciné.

— Deux jours après ?

— Oui, il est tombé du haut d'un arbre et s'est tué net.

La riposte sans réplique

M. Winston Churchill qui, ces jours-ci, comme en bien d'autres circonstances, fut, outre-Manche, au premier plan de l'actualité politique, a la réputation chez nos amis anglais d'être dans les joutes oratoires un terrible adversaire.

Cependant, on raconte qu'une fois il fut mis, en deux passes, knock-out par M. Ramsay Macdonald.

C'était, il y a quelques années, dans le salon d'une grande dame de l'aristocratie londonienne. Après que les deux adversaires se furent salués courtoisement, M. Winston Churchill dit à l'ancien premier :

— Vous ne pourrez jamais tenir toutes vos promesses.

— Peut-être, riposta son adversaire. Mais, du moins, nous tiendrons les vôtres.

La paix et le printemps

Un astrologue qui lit dans les astres vient de prédire à Sofia qu'après quelques combats en Ethiopie la paix allait enfin régner à nouveau sur le monde...

Les astres annoncent aussi que le prochain printemps sera particulièrement resplendissant dans toute l'Europe.

Puisse cette double prophétie se réaliser !

L'animal le plus rare du monde

Un chasseur anglais, le capitaine H.-C. Brockdehurst, a accompli un voyage de 45,000 km. pour tuer l'animal le plus rare du monde, l'ours « panda ». Le panda ne vit que dans ce coin reculé de la Chine qu'on appelle « le triangle perdu », entre les rivières Wekong, Salveen et Maouaddy, à une altitude de 3000 à 5000 mètres. C'est un ours blanc aux taches noires, beaucoup plus grand que les plus grands ours qu'on connaisse dans les autres pays du monde. Certes, il y a d'autres animaux rares tels que l'okapi, le bongo, etc. Mais on les trouve quand même plus facilement, car aucun d'eux ne se cache dans des régions aussi inaccessibles que le « triangle » perdu dans les montagnes, entre la Chine et le Thibet.

La peau du « panda » sera exposée au British Museum.

Dialogue

Dialogue entendu au Tribunal :

L'accusé. — Dieu m'est témoin que je n'ai pas volé...

Le président. — Je regrette, mais Dieu n'est pas un témoin que je puisse faire appeler devant le tribunal.

BIBLIOGRAPHIE

Charlotte MOHOR. **L'ECOLIERE DE DENNENOORD,** roman. 1 vol. in-8 couronne, broché fr. 3.50, rel. fr. 6.—. EDITIONS VICTOR ATTINGER, Neuchâtel.

Cet aimable roman nous propose une saisissante comparaison entre la vie d'il y a environ 50 ans et celle que nous menons aujourd'hui. L'auteur nous fait rebrousser chemin jusque vers l'an 1885, époque où les automobiles ne sillonnaient pas encore les routes ; où mille découvertes et inventions plus merveilleuses les unes que les autres n'avaient pas encore bouleversé nos mœurs ; où la mentalité des jeunes filles était bien différente de celle de nos charmantes adolescentes modernes ; mais où l'on connaissait peut-être plus de bonheur réel que ne nous en procure la vie effrénée d'aujourd'hui.

Orpheline de père et de mère, Claire termine ses études au pensionnat de Dennenoord, dans la douceur des paysages de Hollande. Le livre débute par une exquise évocation de la vie de pensionnat. Puis paraît le comte Van Texel... C'est l'amour qui s'éveille entre Claire et lui, et nous en suivons la délicate histoire jusqu'au mariage grandiose au Château de Beukenhorst.

C'est un livre frais et pur plein de vivacité et d'évocations délicates. Il nous offre l'image d'un vrai bonheur, hélas peut-être impossible aujourd'hui.

Il nous paraît intéressant de citer pour terminer deux opinions extraites de lettres écrites à Charlotte Mohor : « C'est avec plaisir que j'ai pris connaissance de votre manuscrit. Le récit est alerte, vivant et révèle de l'imagination, du goût, de la sensibilité », écrit Henri de Ziegler, tandis que G. Baroz déclare : « J'ai lu votre ouvrage avec plaisir. C'est frais, agréable et tout imprégné de douce sensibilité. Je suis certain qu'un public sain, qui a le sens délicat du vrai et du touchant, sera charmé par votre récit. »

Les Sports

FOOTBALL

Les matches de dimanche

En match international, à Genève, LA SUISSE A BATTU LA FRANCE par 2 buts à 1.

Les Suisses ont joué dans la formation suivante : Schlegel ; Minelli, Stalder ; Défago, Weilen II, Muller ; Stelzer, Spagnoli, Jäggi, Abegglen T., Jaeck.

Participation de public : 30,000 spectateurs environ.

— Au Havre, **Suisse B bat France B** par 3 buts à 2.

— A Prague, la Tchécoslovaquie a battu l'Italie par 2 buts à 1.

CHAMPIONNAT SUISSE

En **1re ligue,** un seul match : Bruhl-Winterthour, 2-2.

En **2me** et **3me ligues,** pas de matches comptant pour le classement, ceci en raison du match France-Suisse.

Epicerie de la Gare, Martigny Epicerie fine Fruits, Légumes

Occasions

à vendre : **Coffres** à outils 4 et 5 fr. pièce ; petit **potager** 3 trous 5 fr ; **fenêtres** de **cave, roues,** etc. S'adr. au bur. du journal.

A vendre

bois à brûler, perches tuteurs.

S'adresser à Giroud François, à la Bâtiaz, ou chez Girard Alphonse, Martigny-Ville.

236
Usego
Pour soigner son ménage sagement on prend d'USEGO l'approvisionnement
bon et bon marché

Occasions : MEUBLES

Chambres à coucher en noyer massif avec armoire à glace, un beau salon de style Louis XVI, canapés et divans, lits en bois et en fer. Lits métalliques pour mayens. Superbes occasions ponr fiancés. Livraisons à domicile. A la même adresse, **transports** en tous genres, à prix modérés. S'adresser au magasin

POUGET, Martigny.

Gde Boucherie Pisteur

36 bis, Rue de Carouge, **Genève**

Rôti le kg. **1.50** *Ragoût mouton le kg.* **1.80**
Bouilli „ **1.20** *Graisse rognon* „ **0.70**

Tél. 42.059 Contre remboursement

Vous trouverez facilement du

PERSONNEL CAPABLE

DE LANGUE ALLEMANDE

pour l'agriculture, l'industrie laitière, les travaux de la maison, les divers métiers, etc. par une annonce dans le

„Schweizer Bauer"

à Berne, dont la circulation dépasse plus de

21,000

exemplaires (tirage contrôlé par la Société Suisse des éditeurs de journaux). Le „Schweizer Bauer" est lu dans plus de 2200 localités. La diffusion dans toutes les classes de la population rurale de langue allemande dans la Suisse centrale garantit le meilleur succès à toute offre ou demande de places. Nous recevons quotidiennement des éloges pour le succès de nos insertions. Ne tardez pas à en faire l'essai, nous sommes convaincus que le résultat obtenu vous engagera dorénavant à toujours donner la préférence au „Schweizer Bauer", le journal le plus renommé pour l'efficacité de sa publicité.

Prix de la ligne millimètre 10 Cts., 2 fois 5 % de rabais.

Traduction correcte et gratuite des annonces.

Administration du „Schweizer Bauer"

Téléphone 24.845 BERNE Laupenstrasse 6

500 poulettes

de la Romagne, spécialité des meilleures races pondeuses Leghorn. coucous Minorque, perdrix communes pour la ponte en novembre, fr. 4.50, pour la ponte en décembre fr. 4.-, 4 mois fr. 3 50. Echange. Livraison. Expédition Vve Jules Fossati, Villa Domo, Les Croisettes, Epalinges.

A vendre un

char d'occasion

No 13, avec tous ses accessoires ainsi qu'un hâche-paille à l'état de neuf. S'adresser chez Constant PONT, au Broccard, Martigny-Combe.

Ateliers de réparations

pr les radios et gramophones ; lampes, ressorts, pièces de rechange, à

Martigny-Ville et Sion

M. FESSLER

Avis

LA BOUCHERIE

G. Marmillod

La Tour de Peilz

offre belle

GRAISSE

de bœuf fondue de première qualité à fr. 0.50 le kilo. Envois contre rembours.

LOTERIE PRO-SION

Loterie garantie par la Commune de Sion, autorisée par le Conseil d'Etat du Canton du Valais

TOTAL DES LOTS **Fr. 250 000.—** EN ESPÈCES **Lots** de **Fr. 500.-** à

100 000.-

Lots de Fr. 10.- ou 20.— sont payables de suite

PRIX DU BILLET Fr. 5.-

Billets en vente partout et au **Bureau** de la **loterie PRO-SION,** Avenue de la gare, téléphone 5.41, **Sion**

Envoi discret contre versement majoré de Fr. 0.45 (frais de port recommandé) au compte de chèque postal IIc 1392 ou contre remboursement.

La date du 2me tirage sera prochainement annoncée. Le montant des lots du 2me et dernier tirage est déposé à la Banque cantonale du Valais à Sion.

C'est en mettant en pratique

l'esprit de solidarité et d'entr'aide que nous améliorerons notre situation économique, si précaire ; apportez votre concours en faisant tous vos achats chez les commerçants de votre localité, car nous dépendons tous les uns des autres

Cercueils - Couronnes

livrables de suite

Ph. ITEN

Tél. 61.148 MARTIGNY

Agent des Pompes funèbres générales S. A.

Appareil

Radio-Grammo

avec changement de disque automatique, marque Brunswick, ayant coûté Fr. 3500.- serait cédé pour Fr. 900.- Véritable occasion pour café-dancing. - S'adr. au journal.

A vendre à Martigny-Bourg, joli

calorifère

de chambre, carré, avec cachette, en bon état. A la même adresse, à louer un

appartement

de 3 chambres, bien exposé au soleil. S'adres. au journal.

ANTIQUITÉS CURIOSITÉS

PIÈCES DE COLLECTIONS . OBJETS D'ART

Magnifique Collection en Meubles anciens de tous styles et de toutes provenances

SPÉCIALITÉ DE MEUBLES DU VALAIS

Sièges et Mobiliers aux petits points - Argenterie ainsi que Bijoux anciens et historiques - Cuivres - Bronzes Etains - Bibelots - Vitraux suisses - Gravures - Estampes : costumes, vues suisses et étrangères. - Pendules et Cartels.

Choix considérable et de premier ordre. Prix avantageux. Expéditions pour tous pays. Meublez-vous à l'ancien, vous retrouverez toujours votre argent.

Arrangements et prix spéciaux pour Musées et Maisons d'antiquité.

Aug. SEILER, Fils

VEVEY - *Rue du Lac, 2*

un petit

bureau-secrétaire

Etat de neuf. Prix Fr. 110.— S'adr. au bur. du journal.

A VENDRE, près d'un centre industriel

café de campagne

salles à boire, à manger, de bal, caves, 3 chambres, grange, écurie, 7 poses terrain attenant. Fr. 27.000.— Nécessaire fr. 4.000. Pas de reprise, café meublé. Gérances MÉRINAT & DUTOIT, Ale 21, Lausanne

A vendre un

inextinguible

et un

fourneau - potager

en bon état, avec tuyaux. S'adres. chez Jules Rouiller, jardinier, Martigny-Ville.

A VENDRE ou à LOUER une belle

cave

au centre de Plan-Cerisier. A la même adresse, à vendre

fourneau pierre de Bagnes, d'occasion. S'adr. à Jos. Jacquérioz - Guex, Martigny-Bourg.

N'employez contre le

GOITRE

gros cou, glandes que notre friction antigoîtreuse „**Strumasan**". Le succès est prouvé par de nombreuses attestations reçues. Prix : le flacon fr. 5—., le demi-flacon fr. 3.—

Expédition discrète par la

Pharmacie du Jura

BIENNE

Imprimerie J. Pillet, Martigny

CAISSE D'ÉPARGNE

de la Féd. des Sociétés de S. M. du Valais

Fondée en 1876 **SAXON** Réserves fr. 481.000

Dépôts

4 1/4 % → à terme ← **4 %**

sur carnets **3 ½ %** avec garanties spéciales exigées par l'Etat.

Correspondants à Sierre, Sion, Vex, Nendaz, Ardon, Chamoson, Riddes, Fully, Martigny, Sembrancher, Orsières, Bagnes Vollèges, Vernayaz, Salvan, Collonges, St-Maurice, Monthey, Vouvry.

Au environs de Lausanne, à vendre

petit domaine

en bordure de route, 4 chambres, grange, écurie, vastes dépendances, par avicole, 4 poses de terrain attenant. Beaux bâtiments. Prix Fr. 17.000 — Gérances MÉRINAT & DUTOIT, Ale 21. Lausanne.

TIMBRES caoutchouc

Imprimerie Pillet, Martigny

Quand Philibert ne fait pas de réclame

c'est qu'il prépare son affaire, maintenant ça y est !!! Gros arrivage de sous-vêtements, camisoles et caleçons Esquimaux, ce qu'il y a de meilleur et vendu bon marché.

Ses chemises de travail en tissus chauds, bien fabriquées, 1 m. 10 de long, larges aux entournures, en réclame à fr. 2.50, c'est véritablement une affaire. Philibert a une clientèle de Petites Bourses qui savent bien que chez lui c'est d'abord bon et ensuite seulement bon marché. — Ses poignées de lames de rasoirs et ses poignées de chocolats, c'est fantastique, on en parle partout. Allez donc donner un coup d'œil, que risquez-vous ? de repartir content, c'est tout.

Chez Philibert, rue des Hôtels, Martigny-Ville.

Louis KOENIG.

Avis aux sociétés

Nous tenons à aviser les sociétés, groupements sportifs, etc., que le journal **Le Rhône,** par son édition du vendredi tirée à **23,000** exemplaires, et **répandu dans tout le Valais romand,** est l'organe de publicité tout indiqué pour ce qui concerne les annonces ou communiqués relatifs aux manifestations intéressant ces groupements **(bals, lotos, convocations,** etc.), — Ces annonces ou communiqués doivent nous parvenir pour le **jeudi matin** au plus tard, à **9** heures.

Un nouveau manteau ?

Pas toujours possible... Et si celui de l'année dernière est encore bon, pourquoi ne pas en tirer parti ? Pour une teinture soignée, allez chez

mode *le bon teinturier*

TEINTURERIE - LAVAGE CHIMIQUE

MOZER & DESAULES, MONRUZ-NEUCHATEL

Martigny : Mme F. Stragiotti, r. de l'Eglise 2
St-Maurice : Mlle Ida Cadoni, couturière
Saxon : Mlle A. Borgeat, couturière
Riddes : Mlle Paula Moulin, couturière

Assurances-représentants

Importante Cie d'assurances, toutes branches, cherche agent principal pour le Haut et le Bas-Valais et agents dans toutes les localités du canton.

Affaire intéressante et place d'avenir pour personnes sérieuses et actives.

Offres sous chiffres avec curiculum vitae **AS. 1093. Si Annonces-Suisses S. A., Sion.**

et fidèle. Les deux jeunes filles s'absorbèrent dans de longues causeries, jouissant d'une intimité qui devait bientôt être rompue par la présence de Juliette. Elles avaient conservé de la jeune fille, leur amie commune, un souvenir indifférent. Pour Sabine, Juliette n'avait pas été une amie dans le vrai sens du mot, mais une compagne de jeux imposée par sa belle-mère, laquelle, si peu maternelle pour son fils, montrait une prédilection singulière pour cette enfant étrangère dont la beauté la charmait. Les après-midi passés dans le petit salon de Mme de Vilpré avec cette jolie poupée trop sage qui n'avait ni une opinion ni une volonté à elle, paraissaient interminables à Sabine, si gaie, si vive. Ninette et elle inventaient même des tours pendables dans l'espoir de secouer un peu l'apathie de leur petite compagne. Juliette était-elle restée la même ? Moralement s'entend, car au physique, Mme de Vilpré ne cessait de le proclamer : Elle était idéalement belle. A propos de la marquise de Silvani, Sabine écrit à sa tante :

« Cette amie de mère ne m'est pas très sympathique, elle me témoigne une affection qui me semble très exagérée (car enfin, je ne lui suis rien), mais que je crois d'ailleurs sincère. Ses compliments sont si flatteurs que je prends la fuite dès qu'elle aborde le chapitre de « mes séductions ». Mon avis est qu'elle devrait se montrer plus maternelle pour Ninette qui m'a tout l'air de Cendrillon. Mais toute sa tendresse, son idolâtrie s'en va plutôt à son fils, Lélo, dont elle parle sans cesse, et qui est à Paris, je crois. »

Pour les jeunes gens, le temps passait vite : huit jours déjà que Pierre et Sabine étaient à Juan-les-Pins ! Et Pierre tait fort gai, au grand plaisir de Sabine qui se laissait vivre, heureuse, ne souhaitant rien d'autre pour l'instant que la continuation de leur douce intimité.

Sera-t-elle aussi heureuse quand Juliette sera là ? Mais pourquoi cette question ? La jeune fille se le demandait avec surprise. Craignait-elle sa présence ? Etait-elle jalouse de sa beauté, comme avait eu l'air de l'insinuer Pierre un jour à Ker-Roc ? Et quand elle avait protesté, comme la réponse avait été méchante : « Et même l'épouser ! » Rien que de penser à cette phrase, elle se sentait bouleversée et éprouvait le même serrement de cœur, le même petit choc douloureux qu'à ce moment-là. Elle avait compris alors quelle place Pierre tenait dans sa vie. Il n'était plus seulement le camarade... l'ami d'enfance... mais, son grand amour... son grand amour !... Que ces mots lui semblaient doux... Comme ils la faisaient rêver...

Le comte de Vilpré reçut quelques lignes du commandant de Lestrac annonçant son arrivée pour le lendemain. Vu l'heure matinale, il fut décidé que Pierre et son beau-père iraient seuls à la rencontre de leurs amis. Le cœur de Sabine se mit à battre très fort et elle dormit très peu cette nuit-là. Que lui apporterait la présence de Juliette ? Des larmes ?... Mais pourquoi ces appréhensions chimériques ? Juliette fut toujours indifférente à Pierre, et celui-ci est si charmant, si affectueux pour Sabine depuis qu'ils sont à Juan-les-Pins !...

La jeune fille dut reconnaître que sa mère avait raison en vantant la beauté de Mlle de Lestrac. Elle était bien plus jolie encore que ne pouvait se le figurer Sabine d'après ses souvenirs : un pur visage de madone, une chevelure d'or pâle, abondante et soyeuse, et de si jolies façons réservées... Mais, elle ne semblait pas animée. Sabine, en la regardant, ne pouvait s'empêcher de penser à ces gracieuses poupées articulées qui ont des joues roses, de grands yeux bordés de cils invraisemblablement longs... mais, des yeux inexpressifs, dans lesquels on ne peut découvrir d'âme...

Roger, en revanche, parut très sympathique à Sabine. Le jeune officier avait l'air franc, loyal et très bon aussi. Pierre et Roger, excellents camarades, s'étaient retrouvés avec joie.

Plusieurs jours s'étaient écoulés : l'arrivée des Lestrac, en rompant l'intimité qui avait tant de charme pour elle, jetait un peu de désarroi dans le cœur de Sabine. Le petit cercle se reformait dans des conditions différentes. D'abord Sabine passa un peu au second plan, car Pierre, tout au plaisir de revoir son ami, se laissait accaparer par Roger ; de plus, sa mère, adroitement, faisait pression sur lui, l'orienta't vers le projet d'union qu'elle caressait. Pierre ne faisait pas la cour à Juliette, mais se montrait assez disposé à lui servir de cavalier. N'était-il pas venu à Juan-les-Pins dans l'intention de l'étudier ? Il n'y apportait, il est vrai, qu'une ardeur assez tiède... Mais il avait le temps, il ne fallait rien brusquer... trop de zèle eût été déplacé, et aurait effarouché la jeune fille restée très timide et qui, pour cette raison sans doute, était très peu loquace.

Et le temps passait agréablement, mais sans que survint rien qui méritât d'être noté.

Un mystérieux malaise s'insinuait cependant en Sabine et gâtait son plaisir d'être à Juan-les-Pins.

Pierre n'était plus le même. Son affectueuse sollicitude faisait place à une indifférence qui était pour la jeune fille un gros sujet d'inquiétude... Mais Pierre, pensait-elle, lui reviendrait, il se devait, pour l'instant, à leurs amis, et c'était bien naturel aussi qu'il se montrât empressé auprès de la fille de son ex-tuteur. Elle ne voulait point prendre ombrage des attentions de Pierre pour Juliette... Et pourtant... elle n'arrivait pas à rester indifférente quand il se produisait un fait comme celui qu'elle raconta dans son journal :

« Hier, l'impassible beauté, la princesse de Glace — c'est ainsi que Ninette et moi nommons Juliette — a daigné exprimer un souhait. Ce fut un bel événement dans notre petit clan. Jusqu'à présent, elle n'avait fait qu'acquiescer à ce que nous proposions. Oui... non... comme autrefois, car elle est toujours la même : peu bavarde, conciliante et sereine... Juliette désirait apprendre à conduire. Ma mère a aussitôt mis sa voiture à sa disposition et proposé son fils comme professeur. J'étais très amusée, je pensais bien que Pierre, contrarié, trouverait un prétexte pour se récuser, ce qui agacerait énormément ma belle-mère. Eh bien, pas du tout ! Il a accepté avec empressement... il semblait même ravi... et la première démonstration a eu lieu ce matin. Je me suis levée tôt, et, de la terrasse de l'hôtel, j'ai suivi leurs évolutions. Roger est venu me rejoindre. La conversation du lieutenant de Lestrac est très intéressante, il conte avec verve des anecdotes sur l'Algérie et sa vie de garnison... Je lui donne volontiers la réplique et nous nous entendons fort bien. Mais, ce matin, le cœur serré, occupée à observer les deux autres, je répondais par monosyllabes.

« L'auto s'éloigna, emportant Pierre et son élève... Malgré la chaleur déjà intense, je me suis sentie tout à coup glacée... Je devais être très pâle, car mon compagnon, inquiet, m'a demandé :

— « Seriez-vous souffrante, Mademoiselle Sabine ?

(A suivre.)